Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 40

Artikel: La frougne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196477

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lue par ces hauts personnages... Ce serait vraiment beaucoup d'honneur!

Quoiqu'il en soit, voici l'invitation qui nous a été adressée de Paris, dans la première semaine du mois d'août. Elle est imprimée sur papier de luxe, à large bordure noire :

Vous êtes prié d'assister à la Messe qui sera célébrée le Mardi 10 Août 1897, à 10 heures précises, en l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires, pour le repos de l'âme de

LOUIS XVII

CHARLES-LOUIS, DUC DE NORMANDIE

Roi de France et de Navare,

né à Versailles le 27 mars 1785, sauvé du Temple le 12 juin 1795, et rendu par la raison d'Etat sous le nom de NAUNDORFF

LE GRAND MARTYR DU XIXe SIÈCLE

Décédé à Delft (Hollande) le 10 août 1845.

Priez pour lui.

La toilette au théâtre.

Les deux représentations données à Lausanne par Sarah Bernhardt ont fait beaucoup parler de la grande artiste, de son incomparable talent, ainsi que de la richesse de ses costumes. A propos de ces derniers, on lira sans doute avec intérêt les détails qui suivent, empruntés à un article publié dans *La France*, sous la signature *Emile Blavet :*

« C'est depuis l'évolution naturaliste que cette question de toilette a pris une si grande importance, parallèlement à celle du décor.

L'éminent prédécesseur de M. Jules Claretie, feu Perrin, comprit le premier qu'une œuvre, si géniale fût-elle, ne répondait aux appétits artistiques du public actuel qu'à la condition d'être supérieurement habillée et supérieurement encadrée. Le premier, il prit l'initiative d'une révolution, dont il formula les « immortels principes » dans une préface restée célèbre.

Au début du principat de M. Perrin, il y avait rue Richelieu, comme dans tous les autres théâtres, un costumier en titre, qui, sur les croquis du dessinateur officiel, habillait tous les personnages, hommes et femmes, des pièces à l'étude.

Tant qu'il s'agissait de pièces historiques et de costumes « de caractère », la chose allait de soi. Le costumier, opérant sur des modèles connus, d'après des types définis, n'ayant à se mettre en frais ni d'invention, ni d'imagination, suffisait à cette besogne servile. Mais quand il s'agissait de pièces modernes, où la mode joue un rôle capital, et non seulement la mode d'hier et la mode d'aujourd'hui, mais la mode de demain, l'insuffisance du costumier apparaissait aussitôt. Sa coupe se ressentait de ses « vieilles études »; elle avait cette empreinte classique qui constitue une sorte d'anachronisme ; elle n'avait pas ce caractère de modernité qui se définit d'un mot tout contemporain, le genre.

C'est alors qu'on vit entrer en scène le couturier, et ce fut la plus « actuelle », la plus « naturaliste » des comédiennes, Sophie Croizette, qui l'y introduisit.

Après elle, toutes les artistes de la Comédie-Française entrèrent dans le mouvement, entre autres Sarah Bernhardt ; et l'on n'a pas oublié que, dans l'*Etrangère*, par exemple, ces deux illustres rivales firent assaut, non seulement de talent, mais encore de toilettes.

Cette émulation prit bientôt des allures inquiétantes. Et, comme l'habillement, à la Comédie-Française, est à la charge de la caisse sociale, M. Perrin, dans un but de sage économie, crut devoir en réglementer les abus. Et il rédigea, dans cet esprit, un arrêté qu'on me saura gré de reproduire ; car cet acte d'administration prévoyante a toute la saveur de l'inédit.

A partir du 1er mars 1881, les toilettes de ville que les dames artistes de la Comédie-Française seront autorisées à faire confectionner par les couturières du dehors seront divisées en quatre catégories, à chacune desquelles il est attribué un prix spécial, savoir :

1. Les robes de bal, de soirée, en satin ou faille à broderies, dentelles, fleurs, etc., devront rester dans les limites de 1,000 à 1,200 francs.

2. Les costumes de grande toilette de ville en velours ou faille, avec manteaux ou pardessus assortis ou non, seront payés de 800 à 1000 francs.

3. Les costumes de demi-toilette, cachemire ou faille légère, avec manteaux ou pardessus, s'il y a lieu, 500 à 700 francs.

4. Enfin, les costumes ordinaires ou de voyage, mérinos, foulard, toile ou tous autres de même espèce ne devront pas dépasser les prix de 300 à 500 francs, suivant les cas.

Ces chiffres comprennent tous les accessoires que les couturières ont l'habitude de fournir, comme jupons de dessous en mousseline, morceaux d'étoffe pour les chaussures à assortir, bouquets de corsage, etc.

Les chapeaux de ville ne devront pas excéder le prix de 80 à 100 francs pour la deuxième catégorie, ni ceux de 40, 50 à 70 francs pour les 3e et 4e catégories.

Les bottines d'étoffes, assorties aux toilettes, seront payées de 24 à 26 francs. Les souliers en satin ou faille, à talons en bois, ne devront pas dépasser le prix de 22 à 24 francs.

Les bottines en étoffe noire et celles en chevreau noir demeurent à la charge des artistes.

Le contrôleur général délivrera un bulletin de commande indiquant la catégorie des costumes à fournir, et les factures ne seront soldées qu'autant qu'elles seront conformes aux indications du dit bulletin.

Une éclipse en 1706.

On lit dans les anciens registres de la paroisse d'Aigle :

« Le 12 may 1706, il s'est fait une Ecclypse de soleil des plus grandes qui se soit veuës de bien longtemps, puisque le soleil fut entièrement obscurci pendant un bon quart-d'heure pour le moins, jusque là que l'on vit les étoiles aussi clairement et distinctement quelles peuvent paraître en plein minuit.

» Elle commença contre huit à neuf heures avant midi et finit un peu devant onze heures. L'obscurité fut grande pendant tout ce temps là, mais particulièrement pendant le temps que je viens de remarquer.

» Dieu veuille détourner de chez nous les tristes effets qu'elle semble nous annoncer et nous fasse la grâce de prévenir par notre repentance les fléaux de Dieu qui présentement ravagent plusieurs pays par la guerre, et il est remarquable qu'en ce jour-là et à cette même heure, il se livra une grande bataille en Catalogne.

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliemin.

VII

« Arrivés au bord du lac de Bret, nous nous arrêtâmes chez une personne âgée, femme d'un pêcheur, qui nous servit du fromage et du vin, sous l'abri d'un avant-toit. Nous avions le lac devant nous. Mon guide m'apprit que cette nappe d'eau n'avait par toujours existé. — Qu'en dites-vous, mère Suzon? demanda-t-il à notre hôtesse ; qu'est-ce qu'en racontent les vieux? — Les vieux, répondit-elle, croyaient qu'il y avait autrefois une ville à la place du lac, et que, quand notre Seigneur fit le tour du monde, il y entra un soir après avoir pris l'extérieur d'un mendiant. Ce n'était pas qu'il fût dans le besoin, mais il voulait éprouver les gens de la ville en leur demandant l'aumône. Personne ne voulut lui rien donner, ni le recevoir. Il n'y eut que cette petite maison, sur le crêt, l'habitation du riche Samuel, qui l'accueillit. Il en sortit vers minuit, pour entourer la ville d'un fil, en prononçant une malédiction ; et quand vint le matin, la ville avait disparu ; le lac l'avait remplacée. On dit encore avoir vu, au fond des eaux, par un temps bien calme, des pointes de clochers. (1)

» Et mon regard se porta sur une petite baie, découpée avec grâce, protégée de deux côtés par une fine haie de roseaux, au pied desquels les eaux du lac venaient expirer mollement. Des canards reposaient sur le rivage, et près d'eux, s'élevait une croix, formée de deux bois grossièrement agencés. Tout à coup : — Vous regardez cette croix, me dit la vielle femme, elle est destinée à conserver le souvenir d'une histoire touchante. Un enfant gardait les canards en ce lieu. Il les regardait, tantôt prendre leurs ébats, dispersés sur le lac, et tantôt venir, comme à cette heure, se réunir sur le bord, quand il entendit sonner, à la chapelle voisine, la cloche de la messe. D'un côté son troupeau, de l'autre la voix de la religion, le pauvre enfant ne savait s'il devait aller ou demeurer. Il lui semblait, d'une part, entendre les volatiles murmurer : — Veille, enfant, veille sur nous ! — et de l'autre, il voyait les fidèles se rendre à la messe, à laquelle il eût bien voulu assister. Son cœur était ainsi partagé, quand tout à coup il reçut une inspiration. Le voilà qui plante son bâton sur le rivage et qui dit aux canards : — Demeurez ici, ce bâton vous gardera jusqu'à ce que je sois revenu de la prière. – Les canards obéirent. Ils vinrent doucement se ranger autour du bâton planté par la piété, et demeurèrent tranquilles jusqu'à ce que la messe fût dite. Une Bohémienne étant venue à passer pendant que les canards étaient seuls, elle en saisit un ; mais vainement elle voulut l'emporter : ses pieds s'étaient collés au rivage ; ils y demeurèrent attachés jusqu'à ce que l'enfant revînt et qu'elle eût lâché le volatile. L'enfant est mort depuis longtemps. D'autres gardiens lui ont succédé ; mais voyez, le bâton s'élève encore sur la rive, arrangé en croix, et les canards se plaisent toujours à venir se reposer au lieu qui a été témoin de ce miracle..... »

* * *

Ici se termine le journal du desservant de la chapelle de Gourze. Vainement nous en avons cherché la fin. N'avait-il pu continuer d'écrire, ou le reste de son récit s'est-il perdu? Nous l'ignorons.

La frougne.

Sédè-vo que l'est què la frougne?... Eh bin, l'est quand on sè pâo pas lévâ lo matin. Vo sédè, lâi a dâi iadzo qu'on sè reveillè, mâ on ne pâo pas *ietz* ; on a bio vo criâ, tapâ la porta, on repond *oï* et pi on sè recouqueliè dein lo linsu, on passè 'na piauta su lo lévet, on virè la téta su lo coussin et pi on sè dit : baque! onco cinq menutès ; et tandi clliâo cinq menutès, lè ge sè reclliousont, on sè remet à ronclliâ et lè mans dâo relodzo traçont què dâi vâodâisès qu'à la fin dâi fins on sè reveillè tot eintoupenâ et tot grindzo. Eh bin l'est cein qu'on lâi dit la frougne.

Lâi avâi on iadzo on gros bouébo qu'allâvè à l'écoula et qu'avâi ti lè dzo la frougne. L'écoula senâvè à sa-t-hâorès dâo matin, mâ lo coo n'arrevâvè jamé dévant houit hâorès, que cein mettâi ein colére lo régent que lâi desâi que l'étâi 'na granta tsaropa, on vaurein, on sein-couson, et qu'avâi bio lâi bailli lè versets

(1) Les savants veulent que la ville ait été *Bromagus*, que d'autres placent à Promassens, dans le canton de Fribourg. Voici, d'autre part, ce que dit à ce sujet M. A. Baron, dans ses notes manuscrites :

« Une tradition populaire, qui s'est conservée jusqu'à nos jours parmi les habitants de cette contrée, et qui, bien qu'entremêlée de circonstances fabuleuses, paraît néanmoins reposer sur quelque fait certain, prétend qu'à une époque très reculée, il existait là une ville, ou du moins un bourg appelé *Bro*. Or, il advint un jour, que sur le soir, deux pauvres pélerins y demandèrent l'hospitalité, qui leur fut partout durement refusée. Repoussés de toutes parts, ils frappèrent à la porte d'une cabane isolée sur un crêt, près du bourg, et dans laquelle ils furent accueillis du mieux possible par un vieillard et sa femme. Après le souper, ils sortirent, firent le tour du bourg et en environnèrent les murs extérieurs d'une ficelle : au même instant, le bourg s'enfonça dans un abîme et devint un lac au bord duquel resta intacte la petite habitation hospitalière qui, dit-on, est celle appelée le *Nanciaux*, située sur un crêt, à l'orient du lac de Bret. »

7, 8 et 9 dâo livret à recitâ, et oncora dâi verbes à férè, tot cein ne servessâi dè rein; l'autro frougnivè adé.

On dzo que l'incoura étâi venu à l'écoula, lo régent lâi fâ:

— Monsu l'incourâ, su d'obedzi dè vo dénonci cé gros bouébo lo derrâi dâo banc, que vint adé trâo tâ et qu'âmè mî resta eimpliatrâ dein son lhi què dè sè lèvâ po recordâ et po châi veni.

L'incourâ brâmè on bocon cé luron et lâi dit:

— Accuta, m'n'ami, du que t'as dinsè la frougne et que cein va tant gras po tè lévâ, tè faut tè peinsâ lo matin, quand ta mére tè vâ criâ, que t'és ein einfai, que lo fû bourmè déveron tè et que lâi a on moué dè petits diablio qu'attusont po tè frecassi. Adon te châotè frou coumeint on einludzo, et on iadzo frou, te tè vitè, et tot est de; te vouaiquie lévâ. Vâo-tou pas essiyî dè férè dinsè?

— Oï

— Eh bin, te vairé que cein vâo bin allâ...

Lo lendemain matin, noutron gaillâ arrevè à l'écoula à houit hâorès on quart, onco pe tâ què dè coutema.

— Eh bin! se lâi fâ lo régent; t'arrevè dza! As-tou fé cein que t'a de l'incourâ?

— Oï.

— Adon pourquiè vins-tou pî ora?

— Eh bin vouaiquie, que repond lo bouébo, quand ma mére m'a criâ, mè su bin peinsâ que y'été ein einfai, que mémameint mè seimbliâvè que lo gros satan étâi quie avoué sa grossa fortse; mâ mè su de: l'est portant bin veré que su on crouïo guieux, on vaurein, onna tsaropa, et sarâi bin justo dè mè puni bin adrâi et dè mè laissi ein einfai. Et pi su restâ.

La fête des vieux.

La fête des anciens élèves de l'Ecole moyenne a été l'événement de la semaine dernière. Favorisée d'un soleil radieux, — après des semaines de pluies persistantes, — elle a pu faire croire, un moment, à Lavaux et à la Côte, que Celui qui commande aux éléments avait plus de sympathie pour les *Moyens* que pour nos braves vignerons.

Quelle journée, en effet, pour ces anciens camarades d'études; quelle joie, samedi matin, au saut du lit!... Il leur semblait entendre encore les recommandations de maman, alors que, dans leur enfance, ils partaient pour la Fête du Bois: «Tu seras bien gentil mon garçon; ne vas pas faire des taches à ton uniforme! Fais bien attention!»

Puis, comme ils paraissaient rajeunis, ces messieurs, en montant à Sauvabelin! Marchant d'un pas ferme et saluant au passage d'un petit air dégagé, ils semblaient vous dire: «C'est moi!... J'en suis!»

Il avait vraiment fort bonne mine ce cortège avec, en tête, Charles Perrin et les tapins d'autrefois

Au Bois, tir à l'arc, cantine et bal. En fallait-il davantage pour faire rayonner la gaîté sur tous les visages?... Que de réminiscences, que de souvenirs réveillés!

Sous la cantine, on se serrait la main quatre ou cinq fois de suite; quelques instants plus tard, on se la serrait encore. Puis, a-t-on trinqué, a-t-on choqué ces pauvres verres!... Au point que le magasin de verrerie qui les avait loués pour la circonstance a dû, — on nous l'assure, — en laisser pour compte quinze douzaines, qui étaient réellement amincis, usés, hors de service!

— A la tienne, Henri. — A la tienne, Jules. — Tu as connu Louis B...? — Aloo! — Et qu'est-il devenu? — Mort. — Mort?... bien dommage... bon garçon! — Et toi, tu te portes comme un charme. — Tu vois. — Tu as une mine de prospérité. Moi, je ne suis pas mal non plus; mais c'est le diable... On met du bedon. — Alors, ça c'est embêtant!..

Et tout à coup, le dialogue s'accentue à l'arrivée de tireurs rapportant, qui un bras, qui une cuisse, qui la tête du *Maure*. Il faut nécessairement arroser ces dépouilles, et les bouchons sautent à qui mieux mieux: — A la tienne, Philippe. — Pareillement, de tout mon cœur... Coquin d'André!... quel plaisir de te revoir!...

Et, brochant sur le tout, une ou deux valses mettent le comble à la gaîté.

Comme tout est bien, comme tout est beau à ces moments-là! Comme la vie coule agréablement!

. . .

Mais jusqu'ici ce ne sont que des réjouissances préliminaires. L'heure du banquet approche, où l'on jouira de superbes discours, de spirituelles productions, où l'on entendra de gais et patriotiques refrains... Ou l'on n'entendra rien du tout, — permettez. Faites donc taire tout ce monde en liesse. Un banquet à huit heures du soir, auquel on s'est préparé dès le matin, ne comporte pas un tel programme. La bride est lâchée, tant pis!

Bref, la fête, bien organisée, a réjoui tous les cœurs et n'a fait que des heureux. Puisse cette journée conserver longtemps aux anciens *Moyens* le regain de jeunesse dont ils étaient tous animés.

. .

Nous avons le plaisir de publier plus haut un article de M. Cuénoud, ancien directeur de l'Ecole moyenne, donnant des détails très intéressants sur cet établissement.

Sans exemple. — A la suite d'une vive discussion avec ses parents, au mois de juillet 1847, miss Guilford, de Blue-Hill, aux Etats-Unis, jura de ne plus adresser la parole à âme qui vive, à moins qu'elle ne trouvât une «âme sœur» dont l'éloquente tendresse la délierait de son serment.

Hélas! les années se sont écoulées, mais le confident rêvé de la jeune Américaine ne s'est pas présenté.

Toujours est-il que miss Guilford est restée fille. Et comme au bout de cinquante ans le silence commençait à lui peser, elle a réuni sa famille et ses amis, — il lui en restait, paraît-il, quelques-uns, — pour leur expliquer en un long discours sa conduite.

Malheusement, quand elle voulut parler, les sons sortaient inarticulés de sa bouche. Les muscles vocaux étaient à jamais atrophiés, et maintenant elle est muette pour tout de bon.

Est-il besoin, mesdames, de vous recommander de ne point tenter pareille expérience?

Impôts. — L'imprimerie Lucien Vincent publie un tableau-indicateur destiné à faciliter le calcul des sommes que les contribuables ont à payer à l'Etat et à la commune de Lausanne pour l'impôt sur la fortune mobilière et immobilière. Chacun peut ainsi se rendre compte, instantanément, de la provenance et de la raison d'être des chiffres que contiennent leurs feuilles d'impôts. — En vente à la papeterie L. Monnet, Lausanne. Prix: 20 centimes.

Boutades.

En voyage de noce:

Elle. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami! Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne?

Lui (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie? Appuie-toi sur mon épaule!

Un monsieur qui grille d'entrer en conversation:

— Madame, voulez-vous accepter un parapluie?

— Mais, monsieur, il ne pleut pas!

— Non, mais ça peut arriver d'un jour à l'autre.

Près d'un petit village alsacien, un gamin qui gardait les oies dans la plaine fut, tout à coup, surpris par les grandes eaux. Il fut saisi d'une grande frayeur qui paralysa tout esprit d'initiative; il se borna à appeler au secours. Presque toute la population du village — y compris les deux gendarmes — accourut, mais personne ne voulut risquer sa vie pour sauver celle du malheureux gamin. Tout à coup, l'enfant se rappela avoir entendu conter par les «grands» garçons du village de quelle façon on pouvait faire accourir les gendarmes. Il résolut d'essayer ce moyen.

De toutes ses forces, il cria: «Vive la France!» C'était le salut. A peine les gendarmes eurent-ils entendu ce cri qu'ils se jetèrent résolument à l'eau, sauvèrent l'enfant et le ramenèrent sain et sauf sur la terre ferme.

Le gamin avait atteint son but; les gendarmes avaient fait leur devoir! Mais si le cri de «Vive la France!» doit être considéré comme un cri de salut et d'espérance... pour les gens qui se noient en Alsace-Lorraine, peut-on dire que c'est un cri séditieux?

— Le sort de la femme est parfois bien cruel!

— Oh! oui, m'sieu!... car je me rappelle combien ça m'a fait mal quand on m'a percé les oreilles.

Guibolard et Boireau entament une grande discussion sur la présence ou l'absence d'habitants dans la lune.

Guibolard soutient qu'elle est habitée.

Boireau prétend le contraire, et pour en finir victorieusement, en clouant net son interlocuteur, il lui dit:

— Mais, imbécile, s'il y avait des habitants là-haut, où les mettrait-on lorsqu'il n'y a plus qu'un quart de lune?

Madame va chez sa modiste avec son mari:

— Lequel de ces deux chapeaux, lui dit-elle, te plaît le mieux?

— Je te dirai cela quand je saurai celui des deux qui coûte le moins cher.

A la brasserie:

— C'est curieux, garçon, vos bocks deviennent de plus en plus petits.

— La maison est si ancienne, monsieur! Le matériel finit par s'user.

A propos de sel.

— Est-il vrai, mademoiselle Emilie, qu'un baiser sans moustache est comme un œuf sans sel?

— Je regrette de ne pouvoir vous renseigner, monsieur, car je n'ai encore jamais...

— Mais..., mademoiselle Emilie!

— ...Jamais mangé un œuf sans sel.

L. Monnet.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas de bureaux pour 1898.

VIENT DE PARAITRE:
Au bon vieux temps des diligences
Deux conférences données à Lausanne
par L. MONNET
avec couverture illustrée par R. LUGEON.
En vente au
bureau du CONTEUR VAUDOIS et chez tous les libraires.
Prix: 1 fr. 50.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.